

**Motion sur le PPP pour la reconstruction de 34 écoles
à débattre et à voter en conseil d'école**

Ecole:.....

Date:

Comme vous le savez, les écoles primaires, certains de leurs personnels, l'entretien des bâtiments, relèvent de la mairie. En 2016, un rapport avait pointé le délabrement, la vétusté, la dangerosité de nombreuses écoles (plus d'une centaine) à Marseille, et avait souligné l'urgence d'un vrai programme de rénovation, pour une ville qui compte plus de 400 écoles.

La réponse de la mairie en octobre dernier qui met en place un soi-disant « Plan écoles » ne répond en rien à ces besoins. Au contraire, elle montre un désengagement radical de la collectivité.

Le conseil municipal a en effet choisi de recourir à un partenariat-public-privé, un montage financier au profit de quelques multinationales du bâtiment. Ce plan prévoit en 6 ans la construction/reconstruction d'une trentaine de groupes scolaires – mais rien pour les 400 autres écoles ! La ville devra ensuite payer 40 millions d'euros de location de ses propres écoles pendant 25 ans... un surcoût de 90 millions dans un montage financier obscur, sur le dos des citoyens marseillais.e.s. Alors que différentes cours des comptes condamnent aujourd'hui l'explosion des coûts financiers liés à ces contrats (comme le doublement du coût initialement prévu pour le stade Vélodrome).

Motion d'école contre le choix d'un PPP pour la rénovation de 34 écoles à Marseille

Réuni.e.s ce jour en Conseil d'école, nous portons les interrogations suivantes :

- œ Le budget municipal pour le fonctionnement des écoles sera consacré au remboursement de 34 écoles. Quel budget pour les 400 autres ?
- œ Comment imaginer que le suivi et l'entretien des écoles, pendant 25 ans, sera assuré sans interlocuteur local – mais par des services de multinationales qui n'ont aucune compétence sur le plan des besoins des écoles ?
- œ Que se passera-t-il pour les élèves et le personnel pendant la durée des travaux ?
- œ Comment se fait-il qu'un plan d'une telle ampleur ne soit pas discuté avec les principaux intéressés – parents d'élèves, enseignant.e.s, syndicats, personnels des mairies... ?
- œ Le contrat prévoit de privatiser une partie des terrains des écoles, laissant la place à la spéculation des entreprises immobilières, sur des terrains municipaux jouxtant les écoles publiques. Comment accepter ces cadeaux faits au privé et l'abandon des biens communs ?
- œ Comment se fait-il que le conseil municipal et le Maire n'aient jamais répondu aux nombreuses demandes d'audience du Collectif Marseille Contre les PPP, qui regroupe des associations de parents d'élèves, des syndicats des artisans du bâtiment, des architectes, des enseignants , etc.

La communauté éducative est très inquiète pour l'avenir des écoles marseillaises et la qualité de l'éducation due à nos enfants dans des services publics. Nous demandons à la mairie d'abandonner au plus vite ce projet inacceptable, qui paupérise davantage nos écoles. Nous attendons une réponse rapide des services de la mairie concernés.

Motion proposée par les syndicats de l'éducation : Snuipp.FSU / Snes.FSU / Sud éducation.Solidaires / Unsa / et soutenue par le collectif Marseille contre les PPP.

